

## **[Covid19] Communiqués de Stéphane Blanchet maire de Sevran**

### **Mercredi 15 avril**

Depuis le mardi 17 mars 2020, l'ensemble de l'administration de la Ville de Sevran est mobilisé pour faire vivre le service public pour l'ensemble des Sevranaïses et des Sevranaïses, pour chacune et chacun d'entre vous.

Dans cette période de confinement et de lutte de tous les instants contre le Covid 19, je tiens, aujourd'hui particulièrement, à rendre un hommage appuyé aux nombreux agents de la Ville qui sont en première ligne.

Présents au quotidien au plus proche de vous, ils répondent à vos besoins les plus urgents avec le plus grand professionnalisme dans des conditions rendues encore plus difficiles dans le contexte de cette pandémie. Tous les jours les rues ont été nettoyées, la voirie entretenue.

N'hésitez pas à nous interpeller si vous voyez des manques ou des tas sauvages.

Tous les jours nous accueillons et faisons manger les enfants du personnel soignant. Les équipes du Centre municipal de santé interviennent. Sevran Seniors appelle nos aînés ainsi que le CCAS qui assure également leurs soins infirmiers, leurs courses et la livraison de leurs repas. Les agents de la Ville s'occupent de l'approvisionnement des commerces, du maintien de la vie économique, organisent avec les associations la solidarité, si nécessaire. Ils enregistrent les naissances, les décès. Je salue également les actions des agents et professeurs intervenant au Conservatoire, dans les bibliothèques, à la Micro-Folie et à l'atelier Poulbot, ainsi que tout le service culturel.

D'autres agents télétravaillent, répondent aux questions des habitantes et des habitants, paient les factures, commandent et achètent du matériel médical, continuent de faire les paies, produisent les arrêtés qui permettent le confinement et protègent la population, constituent les dossiers pour les subventions pour les actions de solidarité que nous faisons tous les jours, auprès des femmes, auprès des jeunes en réinsertion.

D'autres agents sont malades, chez eux, à l'hôpital. D'autres sont confinés pour contribuer aussi à vaincre le virus. Ils ont toute ma solidarité.

Je veux aussi vous remercier. En nombre, vous m'avez témoigné votre affection ; vous m'avez transmis des messages de satisfaction pour l'action de notre service public municipal.

Les agents de la Ville, en première ligne ou en télétravail, à leur bureau ou chez eux, sont la fierté de la Ville. Ils sont la dignité du service public. Ils méritent le respect de tous. Je suis fier de témoigner auprès de toutes et tous de leur engagement

Après le confinement arrivera l'heure de faire un bilan de ce qui a fonctionné et de ce qui s'est moins bien passé. Mais d'ici là, nous devons être solidaires et bienveillants vis-à-vis du service public et de nos agents. C'est mon devoir de les protéger.

Ainsi, je n'admettrai aucune insulte, aucune agression qui pourraient s'exprimer de façon anonyme et minoritaire sur les réseaux sociaux envers eux. Toute tentative de dénigrement de leur action fera l'objet d'une plainte.

Nous devons toutes et tous être solidaires. C'est notre premier outil pour construire notre ville dans le monde de demain.

Le maire

Stéphane Blanchet

### **Samedi 28 mars**

Stéphane blanchet, maire de Sevran, a été autorisé à retourner chez lui. Il doit être encore accompagné pour quelques jours d'une assistance respiratoire. Il doit rester confiné à son domicile pour une période supplémentaire de 14 jours.

Il remercie l'ensemble des personnes qui lui ont adressé des messages amicaux, de soutien et de prompt rétablissement. Il salue le travail formidable du personnel soignant.

Il tient à apporter à son tour toute sa solidarité aux Sevranaïses et aux Sevranaïses confrontés au combat contre ce virus.

Marc Nivet  
Directeur Général des Services

### **Dimanche 22 mars**

Madame, monsieur

La direction générale tient à vous informer que le maire de Sevran se trouve hospitalisé suite à une suspicion d'infection du covid19, il est placé en confinement total. Il va bien.

Nous restons en contact permanent pour assurer la continuité du service public et le respect du confinement.

Marc Nivet  
Directeur Général des Services

### **Mercredi 18 mars 2020**

Depuis le 17 mars, nous sommes toutes et tous confinés chez nous.

Il est nécessaire et indispensable de respecter cette consigne pour ne pas propager le virus. Si nous devons sortir, pour faire nos courses, se rendre chez le docteur ou pour le travail, respectons les consignes sanitaires. Prenons soin de nos proches et prenons régulièrement des nouvelles de nos familles et amis, surtout des plus fragiles, par téléphone ou par mail.

Je veux assurer de mon soutien et remercier tout particulièrement les agents de la fonction publique, les hospitaliers, les policiers, pompiers, les agents communaux, les directeurs d'école, enseignants, Atsem, gaziers et électriciens, les cheminots et traminois.

Mais je veux aussi saluer tous les salariés du privé en particulier les caissières et caissiers, et celles et ceux qui travaillent dans les commerces alimentaires, sur nos marchés alimentaires ou les médecins et pharmaciens qui sont mobilisés avec le sens de l'intérêt général, pendant cette crise.

Nos services publics sont notre bien commun. Il faut donc les défendre, les promouvoir et leur donner les moyens de fonctionner efficacement aujourd'hui pendant cette crise comme demain, lorsque la crise sanitaire sera terminée.

Je sais compter sur vous et vous savez pouvoir compter sur les services de la ville de Sevran pour vous aider dans cette crise sanitaire sans précédent. Faisons preuve de solidarité, de fraternité et d'unité toutes et tous ensemble.

Le maire

Stéphane Blanchet

### **Mardi 17 mars 2020**

#### **Restriction des déplacements :**

Depuis le 17 mars, le pays est placé en confinement. Pour se déplacer, il faut disposer d'une attestation de déplacement dérogatoire. Il est possible de la recopier à la main, sur papier libre, à défaut de pouvoir l'imprimer. Mais rappelons la règle à respecter pour sauver des vies : rester chez soi...

### **Lundi 16 mars 2020**

#### **Fermeture des lieux d'accueil non indispensables recevant du public :**

<https://www.ville-sevran.fr/actualites/fermeture-des-lieux-daccueil-non...>

### **Dimanche 15 mars 2020**

#### **Résultats du 1er tour des élections municipales 2020 :**

<https://www.ville-sevran.fr/actualites/resultats-du-1er-tour-des-electi...>

## Samedi 14 mars 2020

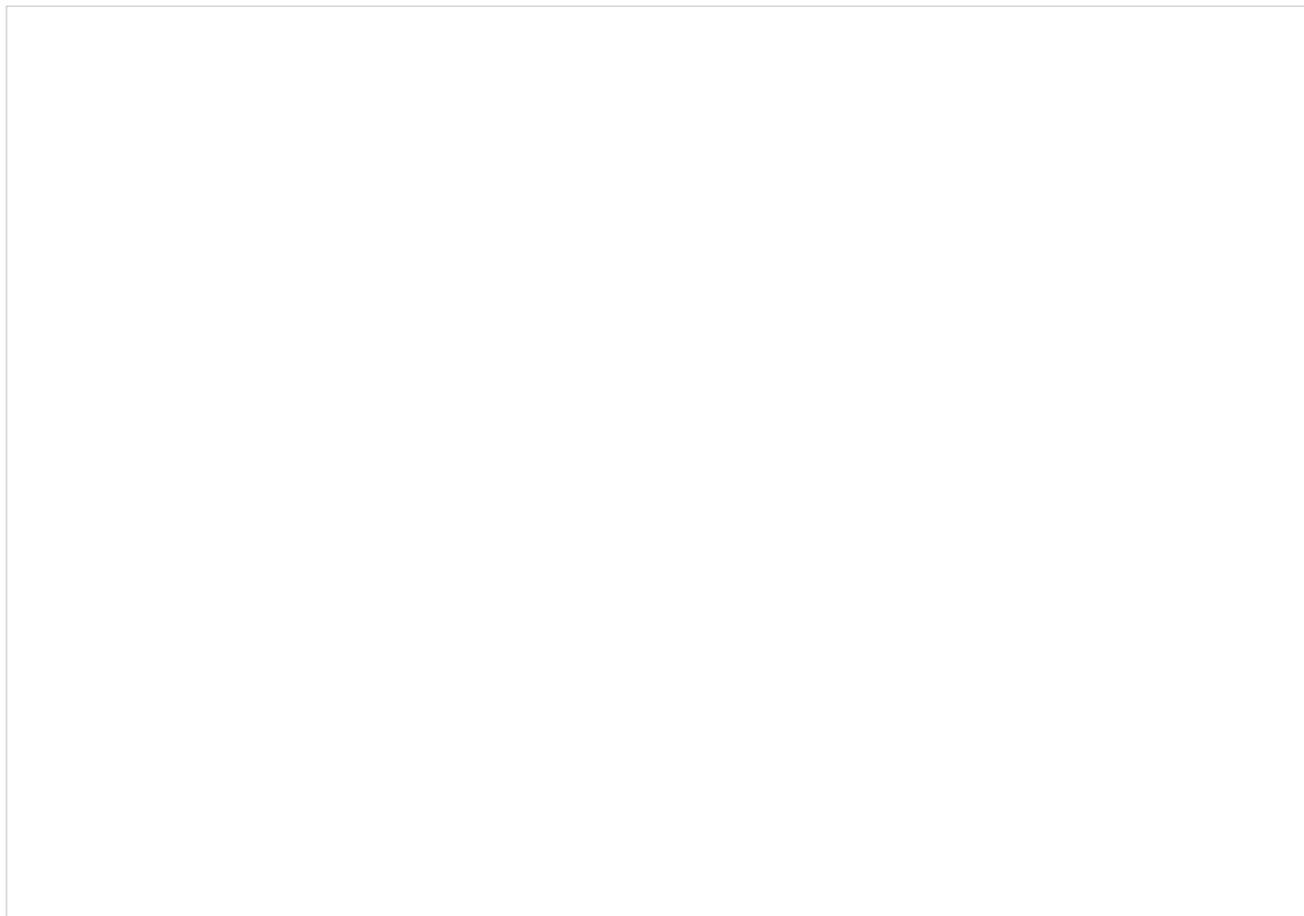
J'ai réuni ce jour les présidents de bureaux de vote et les têtes de listes aux élections municipales.

Les services sont fortement mobilisés tant pour la tenue habituelle des bureaux de vote que pour la mise en place des consignes sanitaires à respecter au sein de ces bureaux : information sur les gestes barrières, approvisionnement et nettoyage régulier des bureaux de vote et des sanitaires avant, pendant et après l'ouverture du scrutin, nouveau dispositif de circulation au sein des bureaux de vote pour éviter toute promiscuité et tout risque de contagion, mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de lingettes désinfectantes.

Les présidents et les vices-présidents présents ont été sensibilisés et s'engagent à veiller à respecter et faire respecter toutes ces dispositions.

Le maire

Stéphane Blanchet



## Vendredi 13 mars 2020

Suite à la déclaration du président de la République du jeudi 12 mars, la ville de Sevran a décidé de prendre un certain nombre de mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus Covid19.

### Interdiction de rassemblement

La collectivité suit les recommandations faites par le 1<sup>er</sup> Ministre concernant l'interdiction de rassemblements associatifs, sportifs et culturels mettant en présence plus de 100 personnes de manière simultanée ([sauf exceptions citées dans l'arrêté du préfet](#)), et la fermeture des écoles, collèges et lycée dès lundi 16 mars.

En conséquence, le concert de ce soir « Héroïnes » de l'Orchestre Symphonique Divertimento, le goûter Louvre organisé à la bibliothèque Marguerite-Yourcenar ce samedi à 15h et le loto de ce dimanche sont annulés.

A noter aussi que les activités du Théâtre de la Poudrerie sont également suspendues.

### Interdiction des activités à destination des plus jeunes

Les accueils et activités **en direction des plus jeunes (de 0 à 18 ans révolus)** et organisés par la collectivité sont suspendus à compter du 14 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre :

- activités sportives : stades, gymnases et piscine ;
- activités culturelles : Conservatoire, atelier Poulbot, Maisons de Quartier, Micro-Folie, bibliothèques (section enfant), Sup de Sub ;
- activités enfance, jeunesse : centres de loisirs, accueils périscolaires, antennes jeunesse, point information jeunesse, Maison des Découvertes ;
- activités petite enfance : crèches, haltes jeux, LAEP, RAM ;
- compte tenu de ces dispositions, **les équipements suivants sont fermés** : piscine municipale, atelier Poulbot, Micro-Folie, Conservatoire. Les autres équipements publics restent ouverts pour le public adulte à l'appréciation des associations.

En revanche, restent ouverts : l'accueil à domicile des Assistantes Maternelles et les services de soins des PMI.

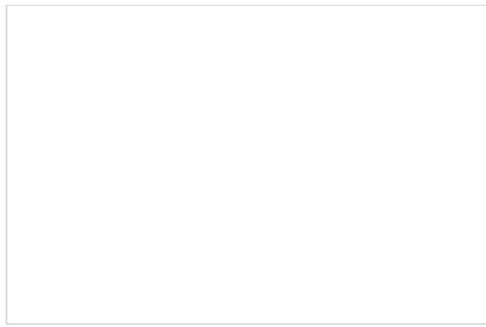
### Interdiction des activités à destination des personnes âgées

Les accueils et activités **en direction des personnes âgées** et organisés par Sevran-Séniors sont suspendus à compter du 14 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. Les espaces de restauration dédiés aux personnes âgées sont fermés. Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux utilisateurs le service de portage de repas à domicile.

**Un registre est également mis à disposition des personnes âgées pour s'enregistrer et être contactées quotidiennement par les agents du CCAS (Tél : 01 49 36 51 95).**

Les activités et les services rendus par le CCAS sont maintenus et renforcés.

Enfin, seuls les rassemblements indispensables à la continuité de la vie de la collectivité pourront être maintenus à titre dérogatoire.



## Jeudi 12 mars 2020

- La cellule de veille a fait le point avec les centres commerciaux qui reçoivent du public et le marché forain qui accueille plus de 1000 usagers par jour. Ceux-ci ne sont pas présents en même temps. Les centres commerciaux ont pris des mesures d'hygiène renforcées pour respecter les préconisations de l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- Il a aussi été question du renforcement des tournées de nettoyage dans les équipements sportifs et à la piscine.
- Ainsi que du report du cross des écoles. Organisé en partenariat avec les écoles et la commune, il rassemble chaque année 1300 personnes.
- Quant aux **élections** : les services de la ville ont pris toutes les dispositions pour permettre le déroulement du vote en toute sécurité (voir document ci-après)

## Mercredi 11 mars 2020

J'ai réuni la cellule de veille le 11 mars avec les responsables des parents d'élèves des écoles de la ville.

Le respect des règles d'hygiène et de propreté est essentiel pour prévenir la propagation du virus.

Depuis la rentrée scolaire de février, la commune a renforcé son dispositif de propreté en lien avec les prestataires de service :

- Nettoyage plusieurs fois par jour des locaux scolaires.
- Renforcement de la vigilance sur la propreté des sanitaires et du remplacement des produits d'hygiène : savon et papier.
- Nettoyage particulier des poignées de porte, interrupteurs et des matériels pédagogiques.

Sensibilisation du personnel périscolaire pour procéder au lavage des mains au minimum une fois par heure.

Les parents sont également attentifs au respect de ces consignes et peuvent saisir les services de la ville en cas de difficultés et de dysfonctionnements.

- Affichage systématique des consignes dans les bâtiments.
- L'ensemble de ces dispositions s'appliquent aux activités périscolaires et à la restauration collective.
- J'ai pris note de l'ensemble des demandes des parents concernant la situation du lycée Blaise-Cendrars après la fermeture des classes de terminales et relaierai auprès du rectorat ces légitimes interrogations ainsi que celles relatives à la continuité scolaire.

## Mardi 10 mars 2020

Après avoir rencontré les responsables des lieux de culte, les responsables des clubs sportifs, la cellule de veille a fait un point ce jour avec les professionnels de santé.

Ces derniers sont en première ligne dans le combat contre le coronavirus, pour une bonne information des citoyens contre les « fake-news » ou les informations mensongères.

Ils soulignent l'importance du respect des consignes de propretés qui sont les meilleurs outils pour prévenir la propagation de ce virus.

Ils soulignent l'importance du respect de la déontologie de la vie privée et du serment d'Hippocrate.

Tous ensemble nous devons restés unis et éviter toute atteinte aux droits et à la dignité des personnes.

Monsieur le Maire est en contact permanent avec le Préfet pour relayer les demandes des professionnels pour qu'ils disposent de masques et de lotion hydroalcoolique.

## Lundi 9 mars 2020

Suite à l'information des cas avérés de coronavirus touchant deux élèves de terminales du lycée Blaise-Cendrars, j'ai assisté au conseil d'administration extraordinaire qui s'est tenu samedi matin.

Les consignes données par le rectorat et le Ministère de l'Éducation Nationale à cette occasion sont précises : ces deux élèves de terminale, par mesure de précaution, et parce qu'ils ont pu être en contact plus d'une heure avec les lycéens concernés, sont confinés.

Les autres élèves poursuivent les cours normalement. Pour le moment, aucune autre consigne de confinement n'a été donnée. La ville, en lien étroit avec l'Éducation Nationale et la Préfecture, met en œuvre les mesures préventives et d'hygiène préconisées.

La direction générale de la ville fait chaque jour un point précis de la situation en lien avec les autorités compétentes et me tient informé.

S'il s'avérait nécessaire de confiner les frères et sœurs des élèves concernés, nous serions alors dans un niveau de confinement beaucoup plus élevé et ce dernier s'adresserait alors à une très large partie de la population.

Les services publics sont mobilisés pour assurer la bonne hygiène des bâtiments et faire respecter les mesures d'hygiène que chacun doit aussi suivre pour éviter la propagation du virus.

Je tiens à vous assurer de la vigilance de la ville et des services par rapport à l'évolution de la situation.

Nous restons toutes et tous en lien, mobilisés.

Point de la situation du jour de [L'ARS \(Agence Régionale de Santé\)](https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2020-03/PointSituationCovid19_20200309.pdf) : [https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2020-03/PointSituationCovid19\\_20200309.pdf](https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2020-03/PointSituationCovid19_20200309.pdf)

## Samedi 7 mars 2020

J'ai participé ce matin, samedi 7 mars 2020, à la réunion du Conseil d'administration extraordinaire du lycée Blaise-Cendrars.

Étaient présents : la direction des services académiques, la direction de l'établissement ainsi que les représentants des parents d'élèves et des élèves.

Je me félicite de la qualité du débat : toutes les questions pouvaient être posées. Elles sont toutes légitimes et constructives et les réponses ont permis de dissiper les inquiétudes.

J'ai souhaité intervenir pour assurer, au sortir de la réunion, que nous devons rester solidaires et partager les informations utiles pour prévenir la propagation du virus.

Je veux relayer fermement et définitivement la consigne transmise par l'inspection académique : nous devons faire cesser les insultes et les menaces alimentant la désinformation et la peur sur les réseaux sociaux. Nous n'avons pas le droit de dire n'importe quoi et d'exiger qu'une liste de suspects soit dénoncée.

Nous avons reçu des nouvelles des deux lycéens, ils vont bien. [L'ARS \(Agence Régionale de Santé\)](https://www.iledefrance.ars.sante.fr) a établi des préconisations auprès du préfet qui a pris la décision de confiner uniquement les élèves de terminale. La situation peut évoluer. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public.

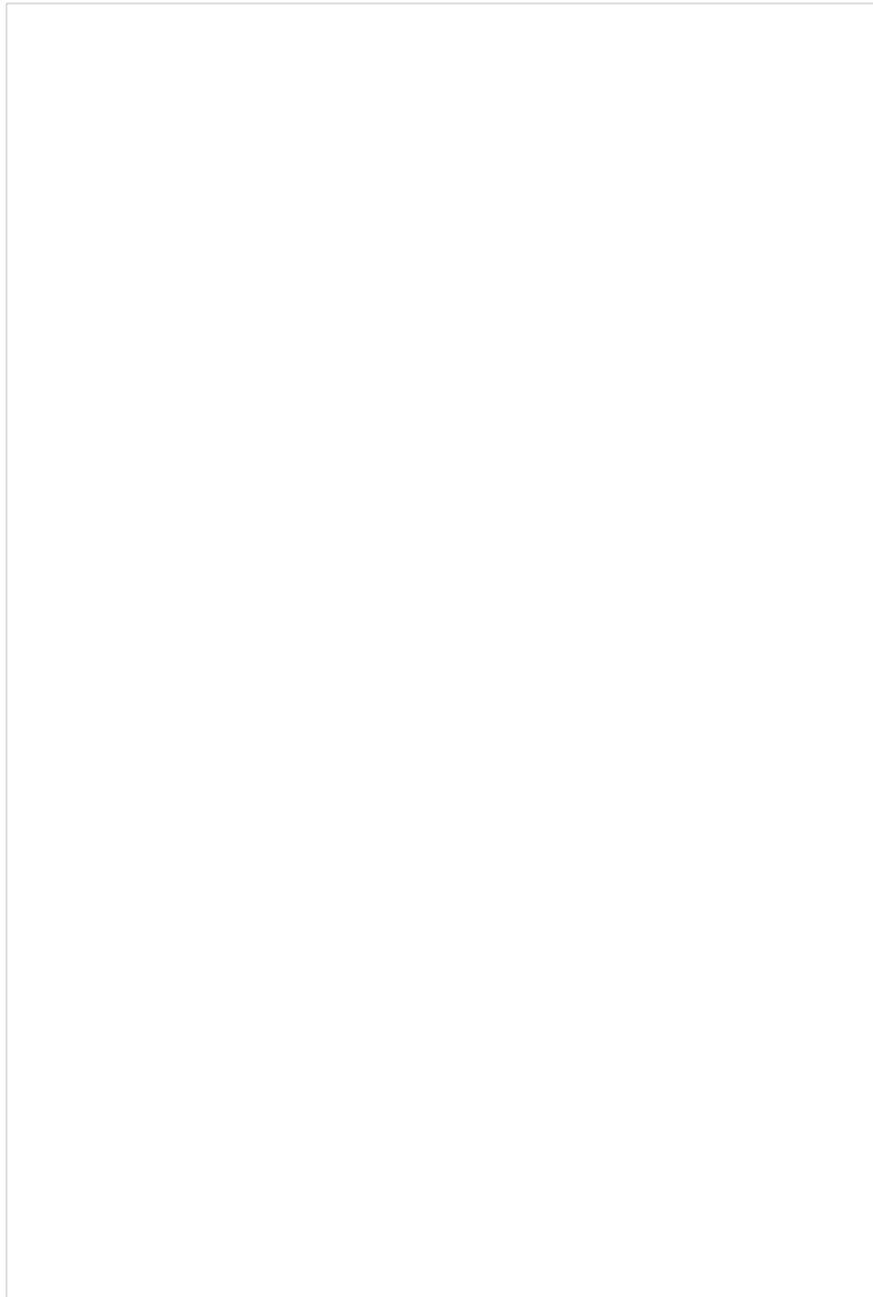
Depuis 15 jours, j'ai activé la cellule de veille de la commune qui s'est occupée prioritairement des écoles, des personnes âgées, de la petite enfance, de la santé et de tous les équipements publics.

Dans ce cadre, j'ai rencontré les responsables des cultes et les présidents de clubs sportifs qui reçoivent beaucoup de publics. Toute la ville est mobilisée pour prendre toutes

les précautions afin de prévenir les conséquences du virus et assurer la continuité de notre travail.

Chaque jour après avoir présidé la cellule de veille, en relation directe avec le préfet, je dresserai un point précis de la situation sur le site : [www.ville-sevran.fr](http://www.ville-sevran.fr) Je remercie tous les agents publics, les militants associatifs et sportifs, les agents du secteur privé de leur mobilisation pour faire respecter les consignes.

Le Maire  
Stéphane Blanchet



## Vendredi 6 mars 2020

J'ai été informé par M. Le Préfet de Seine-Saint-Denis et [l'Agence Régionale de Santé](#) que 2 élèves scolarisés dans la même classe de terminale du lycée Blaise-Cendrars de Sevran ont été testés positifs au coronavirus Covid-19.

J'assure ces 2 élèves et leur famille de tout notre soutien dans cette épreuve.

Par mesure de précaution les élèves des classes de terminales sont confinés chez eux. Le reste des cours peut se tenir normalement .

La ville de Sevran et notamment les agents de la direction de la santé sont pleinement mobilisés et continuent de diffuser les consignes nationales individuelles afin d'éviter la propagation du virus.

J'invite chacune et chacun d'entre vous à bien respecter les gestes barrières et à les relayer à vos proches

- Lavage régulier des mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Eviter de serrer la main
- En cas de symptôme (fièvre, toux, difficultés respiratoires, etc...), appeler le 15, rester dans la mesure du possible chez soi, porter un masque au contact des autres personnes
- Pour toute question, appeler le numéro vert national : 0800 130 000

Ces consignes ont été rappelées dans les lieux publics ainsi que dans le journal municipal depuis plusieurs jours.

Je demeure en lien direct avec les autorités préfectorales pour suivre au plus près l'évolution de la situation, je ne manquerai pas de vous tenir régulièrement informés.

Le Maire  
Stéphane Blanchet

## Jeudi 5 mars 2020

En janvier 2020, un nouveau virus, le COVID-19, a été détecté en Chine suite à de nombreux cas de pneumonies d'allure virale.

Les symptômes décrits évoquent principalement une infection respiratoire fébrile. Certains cas présentent également des difficultés respiratoires et des anomalies

pulmonaires. D'une manière générale pour les infections à coronavirus, dans les cas plus sévères, le patient peut être victime d'un syndrome de détresse respiratoire aigu, d'une insuffisance rénale aiguë, voire d'une défaillance multi-viscérale pouvant entraîner un décès.

Comme pour beaucoup de maladies infectieuses, les personnes présentant des pathologies chroniques présentent un risque plus élevé.

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires...) dans les 14 jours suivant votre retour d'une zone où circule activement le coronavirus (Chine, Singapour, Corée du Sud, Italie - régions de Lombardie et de Vénétie -, Iran, Singapour... voir la liste actualisée sur le site du [ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)), **ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ni aux urgences, appelez le 15 en signalant votre voyage** .

Les personnes arrivant par vol direct ou indirect de Chine ou d'une zone où circule activement le virus doivent pendant 14 jours :

- Surveiller leur température 2 fois par jour
- Porter un masque chirurgical en présence de leur entourage et en dehors du domicile
- Réduire les activités non indispensables (cinéma, restaurant, soirées...) et la fréquentation de lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, établissements d'hébergement pour personnes âgées...)
- Se laver les mains régulièrement

Pour connaître l'ensemble des informations et de recommandations concernant ce nouveau virus par téléphone, appelez le 0 800 130 000 tous les jours de 9h à 19h.

## Mardi 3 mars 2020

Sur ce sujet la ville est strictement encadrée par les décisions des services de l'Etat. Les recommandations de l'ARS ont été reprises et diffusées par le Centre municipal de Santé dès la mi-janvier.

Dès le 24 février la direction générale a mis en place une cellule de veille associant les principales directions concernées.

- Le 26 février le directeur général des services a diffusé ces consignes par une note à l'ensemble des agents.
- Le 27 février cette diffusion a été étendue à l'ensemble des moyens de communication numériques.

Elle est aujourd'hui élargie aux supports de diffusion papier, sur les points accueils, les panneaux d'information, les commerces...

Après réunion en préfecture le 2 mars le Directeur général des services a relayé les nouvelles consignes de l'Etat relatives à l'application du niveau 2 du plan.

Tous les services de la ville sont mobilisés pour faire respecter ces consignes de prévention et en particulier les règles d'hygiène et de propreté.

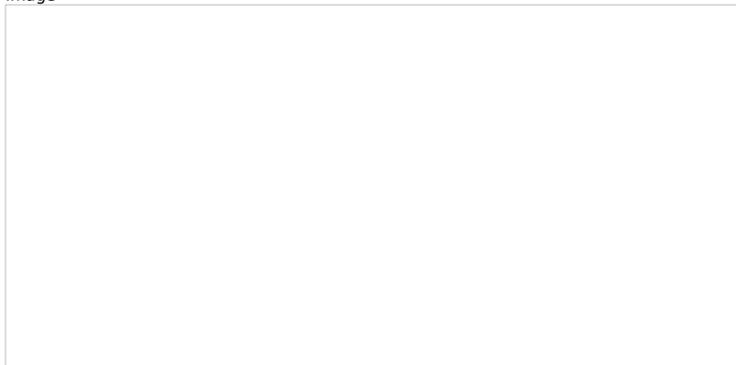
La ville est également attentive au respect des règles du droit : respect de la vie privée, secret médical, Liberté, Egalité, Fraternité.

En cette période d'inquiétude il importe de garder son sang-froid et de ne pas propager de fausse information. Ainsi le 1<sup>er</sup> mars contrairement à ce qu'écrit un médecin de la ville sur les réseaux sociaux, l'Etat n'avait pas déclenché le niveau « épidémie ».

Sur une question aussi sensible chacun doit faire preuve de vigilance et d'esprit de responsabilité.

Le Maire  
Stéphane Blanchet

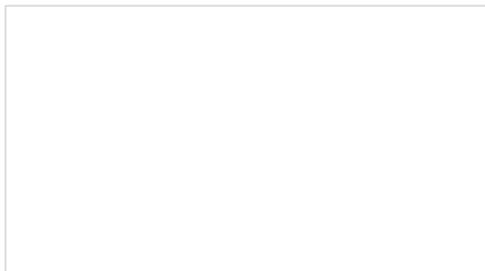
Image



Image



[Le point sur la situation sur le site du gouvernement](#)



À télécharger : Conduite à tenir pour les personnes en contact d'un cas confirmé

[contact\\_risque\\_faible.12.02.pdf](#) (.pdf - 146.13 Ko)

[contact\\_risque\\_moderne\\_a\\_eleve.12.02.pdf](#) (.pdf - 146.74 Ko)

[personnes\\_de\\_retour\\_zone\\_risque.pdf](#) (.pdf - 689.4 Ko)

À télécharger : Elections du 15 mars, les conduites à tenir

Image

---



---

[corona\\_bureau\\_vote\\_sevran\\_2020.pdf](#) (.pdf - 172.69 Ko)

À télécharger : Arrêté du préfet

[arrete\\_du\\_prefet\\_sur\\_les\\_mesures\\_de\\_lutte\\_contre\\_la\\_propagation\\_du\\_coronavirus\\_covid\\_19-2.pdf](#) (.pdf - 618.42 Ko)

Publié le 15 avril 2020